



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE MICHEL MONTAIGNE

Mercredi après-midi

BADMINTON

13H-15H

ESCALADE

14H-16H

MUSCULATION

14H-16H

VOLLEY-BALL

13H30-16H

Lundi soir

FUTSAL

17H-19H

CONSETEMENTS

Des élèves : J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes :

Nom :

Prénom :

Sexe :

Adresse mail (rayer si vous ne le souhaitez pas) :

N° de téléphone (rayer si vous ne le souhaitez pas) :

Niveau de certification de jeune officiel :

"Lu et approuvé", le Signature de l'élève :

Des parents : J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes concernant mon enfant :

Nom/Prénom/Sexe/ Adresse mail (rayer si vous ne le souhaitez pas)

"Lu et approuvé", le Signature des parents :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père , mère, tuteur, représentant légal (1)

- autorise : NOM..... Prénom :né(e) le,

élève en classe de :

N° téléphone parents :

N° portable de l'élève : Mail de l'élève :

à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée Michel Montaigne.

- autorise cet élève à se rendre seul sur les installations, à utiliser, si cela s'avère nécessaire, les moyens de transport organisés par l'UNSS ou le réseau TBM pour se rendre sur le lieu des rencontres UNSS ou pour des sorties organisées par les enseignants durant toute l'année scolaire (2).

- autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale si nécessaire (2).

-autorise le professeur responsable ou l'organisateur de la compétition UNSS à prendre des photos ou vidéos afin de les diffuser sur le site du lycée ou de l'UNSS (2).

Fait à....., le.....

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Rayer en cas de refus.



Pièces à fournir pour se licencier :

- 10 euros : chèque à remettre au professeur d'EPS, à l'ordre de « Association Sportive du Lycée M. Montaigne », nom, prénom et classe marqués au dos du chèque ou virement via Hello asso avec le QR code ci-dessus

- Autorisation parentale.

- Une photo d'identité pour ceux qui souhaitent participer aux compétitions.

- Pour information, l'association sportive est assurée par une assurance collective à la MAIF, dans le cadre de ses activités pour la couverture des risques des dommages corporels ; une assurance complémentaire payante est également proposée pour les personnes intéressées.